



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Saint-Denis, le 8 février 2022

### **Covid-19 à La Réunion :** **L'indicateur de circulation virale baisse légèrement** **La tension hospitalière reste vive**

Du 29 janvier au 4 février, le taux d'incidence s'élève à 3 596,2 pour 100 000 habitants. Cette donnée doit bien sûr être appréciée au regard de l'impact du passage du cyclone Batsirai qui a suspendu la réalisation de tests pendant 2 jours, faisant ainsi artificiellement diminuer le taux d'incidence.

L'épidémie reste à un niveau de circulation élevé, puisque le taux d'incidence non consolidé sur la journée du lundi 7 février est de 3 168/100 000 habitants. Pour autant, cette inflexion à la baisse est réelle depuis 13 jours, mais elle reste lente et doit être consolidée avant d'envisager une évolution des mesures de restriction.

Aussi, le maintien de la vigilance reste nécessaire, d'autant que la tension hospitalière est élevée. Au 8 février, 62 lits de réanimation sont occupés par des patients Covid et 45 par des patients atteints d'autres pathologies (sur les 113 lits disponibles). Par ailleurs, 258 patients sont hospitalisés en médecine Covid.

Cette semaine, 34 nouveaux décès liés à la Covid-19 sont à déplorer dont 30 personnes non vaccinées ou présentant un schéma vaccinal incomplet.

La situation reste fragile à ce stade et impose à tous le respect des mesures de freinage et de couvre-feu prises par voie d'arrêté préfectoral depuis le 1er janvier s'impose à tous. Elles doivent être associées aux autres mesures de prévention : gestes barrière, limitation des contacts, respect des protocoles sanitaires, notamment en milieu scolaire et respect strict de l'isolement en cas d'infection confirmée.

## Situation sanitaire

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret d'annoncer ce mardi 8 février 2022 les décès, intervenus au cours des 7 derniers jours, de 34 patients originaires de La Réunion :

- 1 personne de 15 à 24 ans,
- 1 personne de 25 à 34 ans,
- 1 personne de 35 à 44 ans,
- 5 personnes de 45 à 64 ans,
- 9 personnes de 65 à 74 ans,
- 17 personnes de plus de 75 ans.

24 personnes présentaient des comorbidités.

30 personnes n'étaient pas vaccinées ou présentaient un schéma vaccinal incomplet. Les 4 personnes vaccinées présentaient des comorbidités.

### Taux de dépistage :

105 634 tests ont été réalisés du 29 janvier au 4 février, soit une baisse de 36,8% par rapport à la semaine précédente.

### Taux de positivité

**Le taux de positivité est à 36 %** pour la semaine du 29 janvier au 4 février.

Les taux de positivité les plus élevés concernent **toutes les tranches d'âge** en particulier :

- les personnes de 35-44 ans : 39,5 %
- les personnes de 25-34 ans : 38,9 %
- les personnes de 45-64 ans : 35,7 %
- les personnes de 0-14 ans : 35,1 %

### Taux d'incidence

**Le taux d'incidence hebdomadaire est à 3 596/100 000 habitants** (contre **5 312** la semaine précédente).

30 782 cas ont été confirmés sur la période du 29 janvier au 4 février.

Compte tenu des **216 172** guérisons et des **565** décès depuis le début de la crise sanitaire, **40 050** cas sont encore actifs à ce jour.

**256 787 cas ont été investigués** à ce jour par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie depuis le début de l'épidémie.

### Recherche de mutations Covid-19

Du 29 janvier au 4 février, 4 316 cas positifs ont été criblés pour identifier une mutation : **4106 cas** présentaient une des mutations spécifiques sous surveillance, dont 4 070 cas de variant Omicron, soit 99 %.

### Point sur les clusters :

La semaine dernière 19 nouveaux clusters ont été identifiés. Au 8 février 2022, on comptabilisait au moins 123 clusters actifs.

Parmi ces clusters actifs, 40 clusters étaient classés à « criticité élevée » et 33 clusters à « criticité modérée ».

Toutes les communes de l'île sont concernées par ces regroupements de cas.

Les milieux professionnels, les crèches et les établissements de santé sont toujours les plus impactés par ces situations identifiées.

### Situation hospitalière :

Au 8 février 2022, **62 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19**, sur les 113 lits installés à La Réunion, et 45 par des patients présentant d'autres pathologies (94,7% du taux d'occupation).

**Pour les personnes admises en réanimation** depuis début janvier :

- 63 % sont des hommes et 37% des femmes ;
- 67% des patients admis ont moins de 65 ans
- 81% présentent au moins une comorbidité
- 9 patients sur 10 en réanimation ne sont non vaccinés ou présentent un schéma vaccinal incomplet.

## **Respectons les gestes barrières plus que jamais**

- **Aérer les pièces de son domicile ou de son lieu de travail le plus souvent possible.**  
L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire pour ne pas laisser le virus s'installer.
- **Porter le masque dans les lieux clos et dans les espaces publics dans lesquels la distanciation sociale n'est pas possible** (rues commerçantes des centres ville, marchés, manifestations, abords des établissements scolaires, zones piétonnes, files d'attentes...).
- **Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique et éviter de se toucher le visage**
- **Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres et limiter au maximum ses contacts sociaux**  
La distanciation physique est fortement recommandée en raison de la forte contagiosité des variants du virus, surtout en l'absence de port du masque et en particulier pendant les temps de repas.
- **Saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades**
- **Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir à usage unique**

**Pour le moment, même vaccinés, continuons à porter le masque et à appliquer les gestes barrières.**

## **Le dépistage**

Les centres de dépistage de l'île accueillent de nouveau la population aux jours et horaires habituels :

- **SAINT-PIERRE : salle Mahavel**, Allée des Bois-Noirs, Bois d'Olives  
du lundi au samedi 8h à 13h30
- **SAINT-DENIS : Centre de la Nordev**, 1 rue du Karting  
du lundi au dimanche, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
- **SALINE-LES-HAUTS (SAINT-PAUL) : Maison de santé**, 197 rue Jean Albany  
du lundi au vendredi 8h à 13h30

Mode de prélèvement : Test antigénique et test RT-PCR

**Retrouvez tous les lieux de dépistage (laboratoire, pharmacies, aéroport...) sur le site de l'ARS : [www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-depister-la-reunion)**

# Appel à volontariat des professionnels de santé et des collectivités

## Déploiement de centres de dépistage éphémères

Face à la demande de tests en forte augmentation, l'ARS La Réunion souhaite renforcer l'offre de dépistage pour la population, par la création de centres éphémères à l'initiative **des professionnels de santé ou des collectivités territoriales**.

De nombreux profils sont recherchés pour la gestion de centre de dépistage et la réalisation de prélèvement via des tests antigéniques.

- **Les collectivités et les professionnels de santé** (pharmacien, médecin, sage-femme, infirmier, chirurgien-dentiste) souhaitant monter un centre de dépistage éphémère peuvent adresser un mail à : [ars-reunion-psab@ars.sante.fr](mailto:ars-reunion-psab@ars.sante.fr)
- **Les professionnels de santé volontaires** souhaitant venir en renfort dans ces centres éphémères doivent s'inscrire sur la plateforme dédiée de l'ARS, Renforts-Covid 974 : [www.arslareunion-covid19.re/](http://www.arslareunion-covid19.re/)

Plus d'informations sur la procédure de déploiement de centres de dépistage et les profils recherchés sur le site de l'ARS : [www.lareunion.ars.sante.fr/deploiement-de-centres-de-depistage-appel-volontariat-de-professionnels-de-sante-et-des](http://www.lareunion.ars.sante.fr/deploiement-de-centres-de-depistage-appel-volontariat-de-professionnels-de-sante-et-des)

## Besoin de renfort d'aide-soignant au sein des établissements de santé

Dans le contexte d'épidémie actuel, les établissements de santé publics et privés de l'île ont besoin de renforts en aide-soignant.

**Aide-soignant, actifs ou retraités,  
vous souhaitez vous engager auprès des équipes soignantes ?  
Candidatez sur la plateforme en ligne de l'ARS, Renfort Covid974 :**  
[www.arslareunion-covid19.re/](http://www.arslareunion-covid19.re/)

La plateforme « Renforts Covid 974 » mettra en relation les professionnels de santé volontaires avec les responsables des structures. Les demandes de besoins urgents sont formulées et déposées en ligne par les établissements.

## La vaccination

### Point sur la vaccination

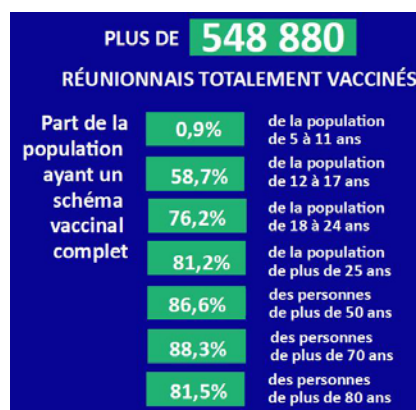
En raison du passage du cyclone Batsiraï, l'activité de vaccination a été perturbée la semaine dernière (centres, cabinets médicaux et pharmacies fermés durant 2 jours, opérations de proximité annulées...).

Sur la période du 31 janvier au 6 février, près de 13 000 injections ont été effectuées :

- 1 140 personnes ont reçu leur première dose,
- 9 517 Réunionnais ont bénéficié d'une dose de rappel portant à 61,7% le nombre de personnes éligibles ayant effectué leur rappel à ce jour, soit 284 570 personnes.

Au 30 janvier, 548 889 personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et 567 387 personnes ont reçu au moins une injection.

**71,2 % de la population éligible (de plus de 5 ans) est**



engagée dans un parcours vaccinal soit 66,3% de la population totale,

**68,9 % de la population éligible présente un schéma vaccinal complet** soit 64,1 % de la population totale.

### Pass vaccinal : échéance du 15 février pour la dose de rappel

A partir du 15 février 2022, le délai de validité du pass vaccinal sans dose de rappel passe à 4 mois au lieu de 7 mois. A cette date, toutes les personnes de plus de 18 ans et plus n'ayant pas fait leur rappel alors qu'elles sont à 4 mois ou plus de leur 2<sup>ème</sup> injection verront leur pass sanitaire invalidé. A ce jour, 148 000 personnes sont concernées.

Exemple : je dispose d'un schéma vaccinal complet au 15 octobre, je dois réaliser mon rappel au plus tard le 8 février. Mon pass vaccinal sera activé le 15 février, soit une semaine après l'injection.

**Pensez à réaliser votre dose de rappel dès maintenant.**

*Pour éviter toute attente en centre de vaccination, il est conseillé de prendre RDV :*

- par internet : [www.sante.fr](http://www.sante.fr)
- par téléphone : **0262 72 04 04**

### Pass vaccinal : les règles évoluent pour les personnes testées positives à la Covid-19

Les règles évoluent pour les personnes testées positives à la Covid-19 : une infection à la Covid-19 survenant après une vaccination complète dispense de faire une 3<sup>ème</sup> dose pour valider le pass vaccinal. Le système immunitaire est ainsi stimulé au moins trois fois.

**En résumé :**

Situation	Quand effectuer le rappel ?
Vous avez reçu 2 injections de vaccin puis avez été contaminé par la Covid	> la dose de rappel n'est pas nécessaire. Votre certificat de rétablissement vous permettra d'avoir un pass vaccinal valide.
Vous avez eu la Covid-19 avant la 1 <sup>ère</sup> dose de vaccin	> le rappel est nécessaire 3 mois après l'injection du vaccin et au plus tard 4 mois, à partir du 15 février.*
Vous avez reçu une dose de vaccin avant une infection	> vous devez effectuer le rappel 3 mois après l'infection et au plus tard 4 mois, à partir du 15 février.*
Vous avez été infecté à 2 reprises puis avez reçu une 1 <sup>ère</sup> dose de vaccin	> votre schéma vaccinal est complet. Le rappel n'est pas nécessaire.
Vous n'êtes pas vacciné et avez été contaminé à plusieurs reprises	> vous devez effectuer une dose de vaccin.

*\* En attendant de faire le rappel, c'est le certificat de rétablissement qui permet de bénéficier du pass.*

**Cependant, pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal doit être fait pour avoir un certificat de vaccination valide.**

### Comment obtenir son certificat de rétablissement/résultat de test positif ?

- sur la plateforme SI-DEP ([sidep.gouv.fr](http://sidep.gouv.fr)) grâce au lien envoyé par e-mail et/ou par SMS

- soit directement en version papier (**avec QR code valide**) auprès d'un laboratoire de biologie médicale ou d'un professionnel de santé habilité à réaliser des tests.

Il est ensuite possible, soit de conserver la version papier, soit d'intégrer le certificat de rétablissement dans le « Carnet » de l'application TousAntiCovid.

### Prochaines opérations de vaccination de proximité

Les opérations de proximité se poursuivent. Les personnes de plus de 12 ans peuvent venir effectuer leur 1<sup>ère</sup> dose, 2<sup>ème</sup> dose ou dose de rappel.

#### Prochains centres éphémères :

##### **Accueil avec ou sans rendez-vous, de 8h30 à 17h30**

*(Prise de RDV sur [sante.fr](http://sante.fr) ou au 02 62 72 47 20)*

- **La Possession (Maison de quartier Rivière des galets)**  
le 9 février
- **Etang Salé (Mairie salle des mariages)**  
le 10 février

*Retrouvez toutes les dates des centres éphémères sur le site internet : [www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination](http://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-la-reunion-operations-vaccination)*

#### Prochains arrêts du Vaccinobus :

##### **Accueil sans rendez-vous**

- **Saint-Benoît (Place de la mairie)**  
le 9 février de 8h30 à 18h
- **Plaine des Palmistes (Place de la mairie)**  
le 10 février de 8h30 à 18h
- **Saint-Leu, ZAC Le PORTAIL**  
(rue du Moulin)  
les 11 et 12 février de 8h30 à 18h
- **Saint Paul, Saint-Gilles-les Bains**  
(Parking Collège des Aigrettes, 11 rue du Théâtre)  
le 14 février de 8h30 à 18h
- **Bras Panon (place Michel Debré)**  
(en face de la mairie)  
Le 15 février de 8h30 à 18h
- **Sainte-Clotilde (RUN MARKET du Chaudron)**  
le 16 février, de 8h à 18h
- **Saint-Pierre (Carrefour Grand Sud, ZAC Canabady)**  
le 19 février de 8h30 à 18h

*Retrouvez toutes les dates du Vaccinobus sur le site internet : [www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion](http://www.lareunion.ars.sante.fr/le-vaccinobus-poursuit-sa-tournee-la-reunion)*

#### Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77

Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter : @Prefet974 - Facebook : @Prefet974

## POINT DE SITUATION (du 29 au 04/02)

**NOUVEAUX CAS CONFIRMÉS**  
SUR LA PÉRIODE **+30 782**

**NOMBRE DE CAS ACTIFS**  
**40 050**

**NOMBRE DE CLUSTERS ACTIFS**  
Foyers d'épidémie

123

**PRISE EN CHARGE DES PATIENTS**

258

	EVASAN	décès
<b>VARIATION</b>	1	34
<b>HOSPITALISATIONS EN UNITE COVID</b>		
<b>HOSPITALISATION EN RÉANIMATION</b>		

Depuis le 11 mars 2020 | Total des cas **256 787**

**CAS CONFIRMÉS**  
Depuis le 11 mars **217**

**DÉCÈS HOSPITALIER**  
liés directement à la Covid-19 **565**

**PERSONNES GUÉRIES**  
**216 172**

### Suivi des indicateurs

**3 596**

Taux d'incidence

Le R0 ou R effectif correspond au taux de reproduction d'un virus. Autrement dit, il s'agit du nombre de personnes qui peuvent potentiellement être contaminées par un individu infecté par la Covid 19. Cet indicateur est surveillé tout particulièrement depuis l'apparition de variants plus contagieux.

Taux de positivité

**36**

Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid 19 diagnostiqués par un test RT-PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants à La Réunion.  
L'unité retenue est pour 100 000 habitants.

**0.69**

Le taux de positivité correspond au nombre de nouvelles personnes testées positives à la Covid 19 au nombre total de personnes testées pour la première fois sur la même période. Ainsi les personnes effectuant plusieurs tests sur une même période ne sont pas comptées plusieurs fois.

Vaccination : 1 375 458



Première injection

567 387

Couverture vaccinale : 71,2%

2<sup>ème</sup> injection  
ou 1 injection Janssen

548 889

Couverture vaccinale : 68,9%

Rendez-vous disponibles  
sur 4 semaines

42 249



0 800 130 000  
(appel gratuit)



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

